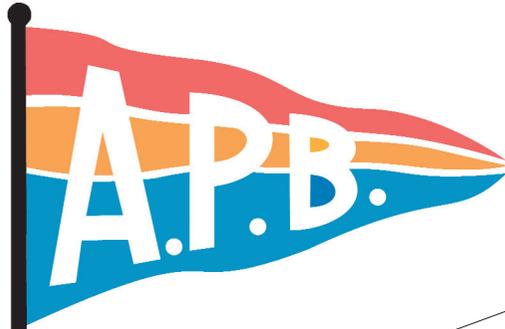


Numéro 618

Juin 2014

Trimestriel

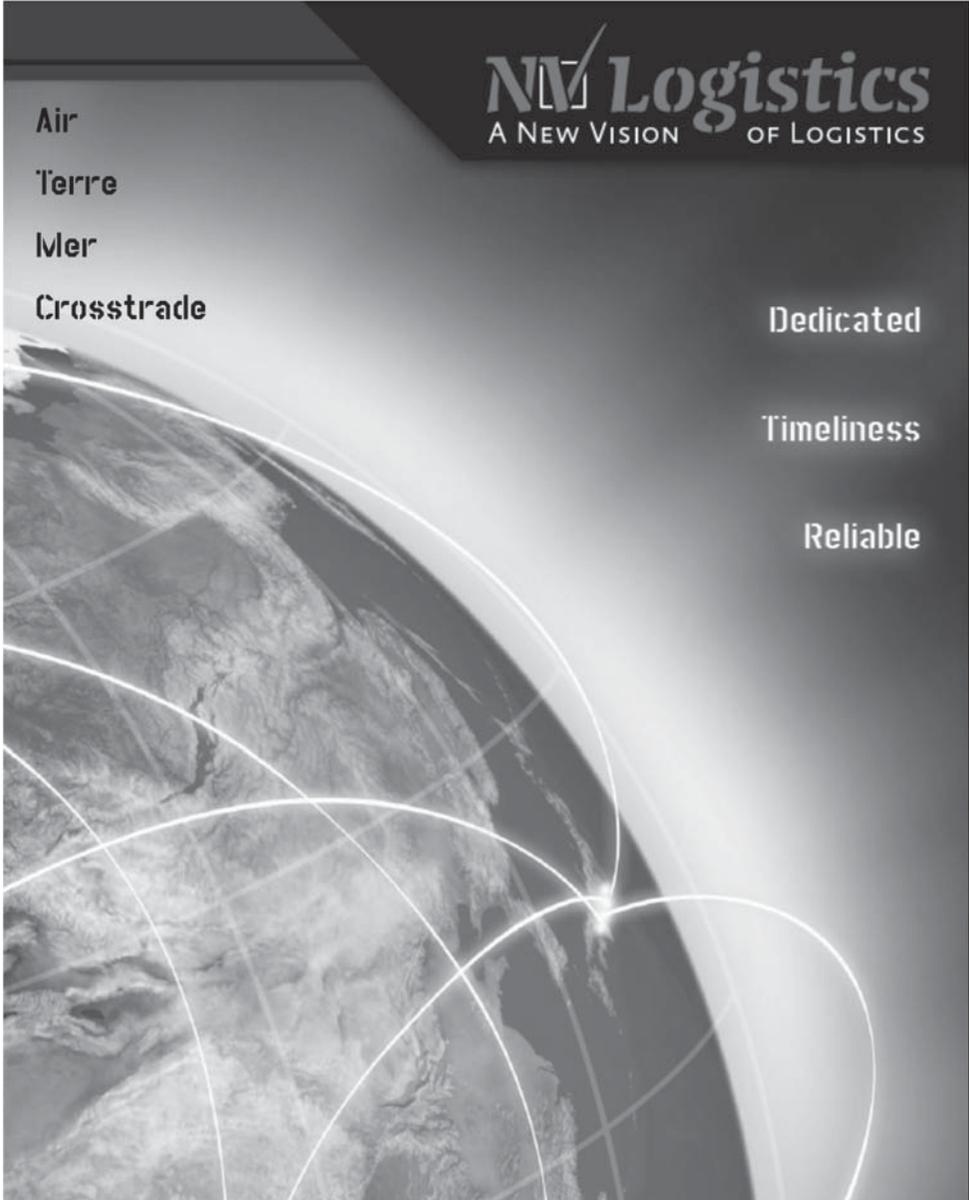


Nouvelle façon de réserver les bers
Plus besoin de coller la fiche sur le ber
Principe en page 8 / Pas à pas illustré en page 30 et 31



Association des propriétaires de bateaux

Fondée en juillet 1923



NV Logistics
A NEW VISION OF LOGISTICS

Air

Terre

Mer

Crosstrade

Dedicated

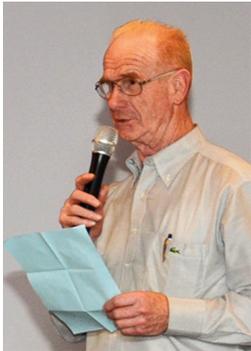
Timeliness

Reliable

www.nvlogistics.com

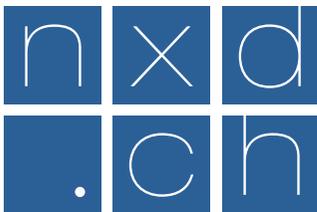
NV Log SA - Halle de Fret 5 - Bureau E128 - 1211 Genève 5 Aéroport
022.817.40.90 Contact : Thierry Moreno - thierry.moreno@nvlogistics.com

A.P.B.

Secrétariat:	35, rue Louis-Favre Tél: 022 733 32 40 info@apb.ch	Case postale 49 1211 Genève 7 Servette
Site Internet:	http://www.apb.ch	
Comité:	élu lors de l'AG du 18 mars 2014	
Présidente	Giovanna FANNI Natel: 079 658 04 39 info@apb.ch	
Vice-président et Journal	Pierre DUPANLOUP mobile: 079 207 70 36 dupanloup@bluewin.ch	
Réservations des bers	bers@apb.ch	
Trésorier	Silvio PEREGO (photo) → mobile: 076 385 84 48 sperego@genevalink.ch	
Secrétaire	Yolande BOSSHARD Natel: 079 436 94 14 Fax: 022 348 42 43 yolandebosshard@bluewin.ch	
Publicité dans Journal et Matériel Choiseul	Patrick SERVANT mobile: 079 233 70 82 patrickservant@yahoo.fr	
Supervision du matériel et Matériel Pâquis	Paul BAYS (photo) → mobile: 079 390 34 19 baysp@bluewin.ch	
Hors comité:		
Matériel Eaux-Vives	Pietro BIANCO Natel: 076 528 66 38	
Président d'honneur	André Christin Natel: 079 436 61 79	

Bulletin de l'Association des Propriétaires de Bateaux
Case postale 49 - 1211 Genève 7 - Chèques postaux 12-4249-2
IBAN CH11 0900 0000 1200 4249 2
Impression: Imprimerie Pot, Grand-Lancy

nextdesign
websolutions depuis 1997



système de gestion de
sites internet pour
entreprises et associations

nxd.ch info@nxd.ch 022.779.20.66 Versoix Genève Suisse



Restaurant **CLUB NAUTIQUE DE VERSOIX**

Terrasse panoramique, Port - Choiseul

nouvelle gérance

Dominique BEL
Nacer SMATI

restaurant@cnv.ch

+41 (0)22 755 35 10

Ch. des Graviers 35 - 1290 Versoix

www.cnv.ch

Tech Yachting
Magasin nautique



Horaires Lundi 13h00-18h30
12 rue Du-Roveray

Ma-Ve 9h00-18h30 Sa 9h00-17h00
1207 Genève (Eaux-Vives Lac)

www.techyachting.com
Tel +41 (0)22 786 41 42

Nouveauté 2014

Magasin en ligne

www.techyachting-shop.ch

Billet de la Présidente

Chers membres et Ami-e-s,

Nous y sommes: la saison a commencé tant pour nous, navigateurs, que pour les différentes régates sur le Léman. Que dire d'Alinghi qui a dominé et de Real-Team qui a brillé à Qingdao (Chine) lors de l'acte III des Extreme Sailing Series. Un doublé dont nous sommes bien fiers !

Comme chaque année, certains d'entre nous sont pénalisés à cause du niveau du lac, du tirant d'eau et du manque de dragage des fonds dans les ports. Les bateaux ne pouvaient pas quitter leurs places d'amarrages en dépit d'une météo bien agréable au courant des mois de mars et avril. Nous avons parlé de tous ces problèmes lors de l'Assemblée générale ordinaire du mardi 18 mars ainsi que lors des Pucés Nautiques de Choiseul qui ont eu lieu, par une forte bise bien décoiffante, le dimanche 4 mai.

Pour nous, le comité et moi-même, les préparatifs pour les différentes manifestations sont très importants car tout doit être mis en œuvre pour vous donner envie de venir, nous faire part de vos soucis et problèmes liés à la navigation ou, tout simplement, nous rencontrer.

"La Terrasse" à Vézenaz nous a accueillis pour la 91^{ème} AG et c'était un plaisir renouvelé de vous retrouver, de faire la connaissance de nouveaux membres ou d'anciens qui venaient pour la première fois. Les travaux pour le nouveau tunnel étant encore un cours, quelques difficultés d'accès m'ont été signalées et je ne peux que présenter toutes mes excuses pour le choix de ce lieu. Le tunnel est terminé mais toute proposition d'un nouveau lieu agréable, avec facilité de parking, sera prise en considération.

La séance, bien que un peu longue au vu des nombreux sujets à traiter, s'est bien déroulée et terminée par un délicieux apéritif préparé avec "art" par les deux jeunes et charmantes hôtesse. Les échanges entre les membres présents sont toujours agréables et intéressants. Je vous invite à lire le PV, dans les pages centrales de ce journal, et vous allez découvrir qu'il vous faut... encore me supporter comme présidente !

Je remercie tous les membres présents pour leur confiance et je serai, ainsi que le comité, à votre écoute pour tout problème, amélioration et/ou nouvelle proposition dans l'intérêt de tous et chacun.

Pour revenir aux Pucés nautiques, les plus malins sont allés très tôt réserver des places à l'abri de la bise et face au soleil car je peux vous assurer que, à la fin de la journée et en rentrant chez soi, on se sentait épuisé comme après une bonne journée de navigation.

CHANTIER NAVAL RIES FRÈRES DU VIEUX RHONE NOVILLE

Tél. (021) 960 28 21 – Fax (021) 960 22 21

1845 Noville

NOUVEAU: PORT-À-SEC



TRAVELIFT 20 T



Vente
Construction
bois

Réparation - Peinture
Bois, polyester
et acier

Hivernage - Marina
Loc. à la demande



Tél. +41 / 022 736 00 17 - Fax +41 / 022 736 00 46
- Fermé le mardi -

MARINE Motor

Michel Chevalier

Pascal Dunoyer

Agent: Yamaha, Zodiac

Dépannage 7 / 7

Entretien, Hivernage, Entreposage, Transports
Réparation: Mécanique Hors Bord In Bord, Electricité, Diesel
Installations sanitaires & gaz, Carénage, Vente

2, chemin des Ambys - 1246 Corsier

Tél: 022 750 02 49



Photo : Lors de l'assemblée générale, le dialogue est toujours important et réussi

Je constate qu'avec nombre d'entre vous et après autant de rencontres au cours des années, un rapport d'amitiés s'est installé et c'est bien agréable.

Au risque de me répéter et tant pis pour ceux qui le pensent, je renouvelle ma reconnaissance au comité ; Yolande, Patrick, Pierre, Silvio et Paul, au groupe de travail ; Aurélien, Eric, Jacques, Michel, Roger, Anna et Alexandre, et à Pietro, sans oublier Emmanuelle.

Une nouvelle tempête se prépare: la gestion privée des grues des Eaux-Vives et de Choiseul. Il nous faut bien réfléchir et bien analyser les différentes possibilités avec la Capitainerie pour que ce service et l'utilisation des installations "publiques" restent accessibles aux navigateurs. L'APB souhaite et soutient la continuité dans la gestion par la Capitainerie.

D'autre part et pour terminer, je vous invite à nous signaler, par courriel à info@apb.ch, tout changement de vos coordonnées ou, s'il n'y a aucun changement, de nous fournir votre adresse e-mail (notamment pour la réservation des bers et les nouvelles); cela évitera des coûts inutiles et permettra des réponses plus rapides.

Profitez bien de cette saison !

Giovanna

CHANTIER NAVAL DU JET D'EAU



- Mécanique navale
- Entretien - Hivernage
- Bateau Ecole
- Exposition - Ventes
- Agence Mercury Verado



dès Fr. 23'700.-

UTTERN S51

Moteur Mercury 60 CV



dès Fr. 58'300.-

MAZURY TREND 700

Moteur Mercury 115 CV



dès Fr. 37'630.-

CAPTUR 605 PILOTHOUSE

Moteur Mercury 115 CV



MERCURY & VERADO... ...de 2,5cv à 350 CV

. 4 cv	Fr. 1'515.-
. 5 cv sail	Fr. 1'853.-
. 8 cv	Fr. 2'666.-
. 40 cv	Fr. 6'923.-
. 80 cv	Fr. 13'041.-

(tarif dès)

Plus de détails sur :

www.chantiernaualdujetdeau.ch

Route de Peney 135 – 1214 Vernier-Genève
Tél. 022 341 06 65 – info@chantiernaualdujetdeau.ch

Billet du Comité

On n'arrête pas le progrès ...

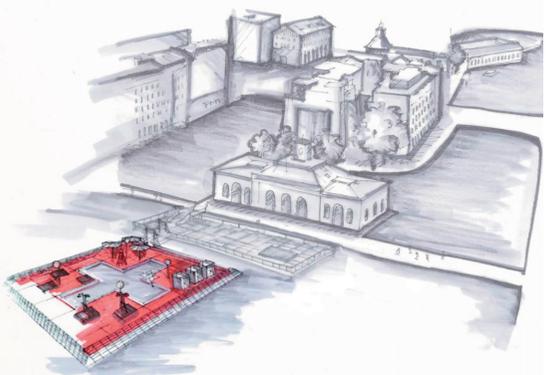
Tous les Karchers sont désormais équipés d'un compteur d'heures d'utilisation et d'un temporisateur qui déclenche automatiquement la machine après environ 45 minutes d'utilisation. Cela évitera les surchauffes et les pannes si l'on oublie de remettre la machine sur OFF. En cas d'interruption pendant une phase de travail, il suffit de manipuler l'interrupteur (sur OFF puis sur ON).

... mais les bonnes manières se perdent.

Du 19 au 30 mai, les membres APB qui avaient réservé nos équipements aux Pâquis ont eu la désagréable surprise de se trouver dans un immense chantier les empêchant d'utiliser la grue, les bers et le karcher. Et cela sans avoir été prévenus ! Le 23 mai seulement, nous apprenions par hasard qu'une immense piscine appelée L'AMARR@GE* est assemblée à cet endroit en vue de sa mise à l'eau pour le début des festivités de GE200 qui marqueront le 200^{ème} anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération Helvétique. L'idée est excellente et l'on s'en réjouit, mais la moindre des corrections aurait été que la Capitainerie ou les services de la Ville ou du Canton avertissent l'APB un peu à l'avance ! Cela nous aurait permis de prévenir les membres qui avaient réservé un ber durant cette période afin qu'ils prennent leurs dispositions !

L'APB remercie ceux-ci pour leur compréhension et adresse ses doléances à la Capitainerie en espérant... un peu plus de considération à l'avenir !

Illustration: L'amarr@GE, cette piscine publique prendra place en amont du Pont de la Machine dès le 30 mai et sera ouverte au public dès le 7 juin 2014 ! On s'en réjouit !



Les rats scélérats ! Attention

Comme indiqué par la Capitainerie qui a procédé ce printemps à cette mesure de salubrité publique dans la rade et les ports, il est recommandé de **ne pas toucher** à la centaine de **pièges à rats** disposés dans les enrochements ou près des estacades. Cette recommandation s'adresse aussi à vos enfants ! (voir page 15).

Réservation des bers : nouveau changement de procédure

1) La durée maximum à Port-Choiseul peut aller jusqu'à 6 jours (au lieu de 3 jusqu'à présent).

2) Désormais, il n'y a plus besoin de coller sa réservation sur le ber.

En effet, des problèmes surviennent avec l'inscription collée (effacement des indications ou disparition de la fiche), parallèlement à l'inscription sur le site internet (non simultanée) qui, maintenant, fonctionne bien. La coexistence des deux systèmes est source d'incohérences. Le comité a donc décidé que **les réservations se feront directement sur le site APB.CH.**

Comment ? En vous connectant comme membre, puis en cliquant sur "**Réserver un ber**" (onglet Services). Un calendrier vous indique les plages et les bers déjà occupés. **Vous réservez alors le ber qui vous convient en fonction de sa disponibilité.**

Cela représente une réelle simplification : plus besoin d'aller coller sa fiche ! **Pour ceux qui n'ont pas internet (et seulement pour eux !)**, il réserveront par SMS ou par téléphone à Pierre qui enregistrera leur réservation pour eux après avoir vérifié la disponibilité du ber.

Ce sera donc beaucoup plus simple pour réserver un ber et il n'y aura plus de soucis de collision entre ceux qui collent et ceux qui cliquent !

En résumé :

- **j'ai internet : je me connecte sur www.apb.ch et je clique ***
(identifiant=votre : prénom.nom)
- **je n'ai pas internet : j'envoie un sms ou je téléphone à Pierre**
au 079 207 70 36. Un coup de sans fil, c'est facile !

Voici les indications qu'il faut fournir sur le site (ou par sms ou téléphone) :

1. Nom et prénom du membre :
2. Tél mobile (sinon tél fixe) :
3. adresse e-mail du membre (sur le site) :
4. N° du bateau :
5. Poids du bateau : kg (environ)
6. Lieu : et Ber N° :

(voir sur place ou sur le guide APB ou la description des bers sur apb.ch)

7. Dates de la réservation** : de (date+heure) :
à : (date+heure) :

Cette réservation vous sera confirmée si OK : (par e-mail ou par téléphone)

* **Bouton "CONNEXION" en haut à droite.** (Voir page 27)

Si vous avez oublié votre mot de passe cochez "mot de passe oublié". Un e-mail vous sera alors envoyé avec un lien pour redéfinir votre mot de passe

** **Dates :** Si la période n'est pas totalement libre ou si la durée maximum est dépassée, la réservation n'est pas acceptée et vous ne recevez pas de confirmation par e-mail.

Echo du Service cantonal des véhicules

Le service de la navigation communique :

Moteur neuf:

L'adjonction d'un moteur neuf sur une embarcation est actuellement effectuée sur présentation des normes européennes et disponibles sur le manuel du propriétaire remis lors de l'acquisition d'un moteur.

Jusqu'à présent, la présentation du document émis par l'Association suisse des importateurs de moteurs marins (ASIM) était requise lors de son immatriculation.

Sur prérogative de l'Association suisse des services de la navigation, le certificat ASIM ne sera plus reconnu par notre service, **l'immatriculation du moteur sera effectuée uniquement au vu desdites normes européennes** et il ne sera plus nécessaire de faire l'acquisition du document ASIM en amont.

Le service de la navigation continuera cependant à accepter le document ASIM ainsi que lesdites normes européennes jusqu'au 1er mars 2015, date à laquelle la période transitoire prendra fin.

Contrôle périodique des bateaux :

Concernant le contrôle périodique des embarcations, nous vous informons que trois nouveaux contrôleurs agréés officieront très prochainement pour le compte du service de la navigation, portant à 5 l'effectif des contrôleurs agréés. Dès leurs formations achevées, leurs coordonnées seront intégrées sur les prochaines convocations et sur le site :

<http://ge.ch/vehicules/navigation-bateaux>

Propos transmis par Christophe Gay de l'OCV

Rappel : Visite technique obligatoire avant immatriculation pour :

- les bateaux à moteur **de plus de 7 ans** dont le dernier contrôle remonte à **plus de 4 ans** ;
- les bateaux à voile ou à rames **de plus de 7ans** dont le dernier contrôle remonte à **plus de 7 ans** ;
- les bateaux de location de **plus de 7 ans** dont le dernier contrôle remonte à **plus de 3 ans**.



Chantier naval

J.-Paul SARTORIO

1295 MIES-PLAGE

Tél. 022 755 17 60

Fax 022 779 12 47

- CONSTRUCTION
- RÉPARATION
- HIVERNAGE
- MÉCANIQUE

Agence MOTEURS:

- HONDA

Slip pour carénage de bateaux jusqu'à 20 tonnes

sartorio.naval@bluewin.ch

BOUTIQUE DU PÊCHEUR

4, quai du Rhône - 1205 Genève

Tél. +41 / 022 329 16 29 - Fax +41 / 022 321 66 32

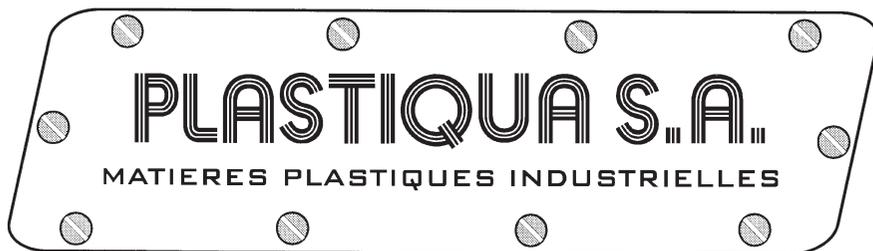
E-mail: info@boutiquedupecheur.ch

www.boutiquedupecheur.ch



Fishing Shop

Des hublots couleur soleil ...



Hublots, vitrages, séparations, protection en verre acrylique ou polycarbonate (incassable),
Caillebotis, usinage de pièces,
cuves, bacs et réservoirs,
tubes et raccords

11bis, route des Acacias - CP 342 - 1211 Genève 24

Tél. 022 343 49 40 - Fax 022 343 49 39

Echo de la Capitainerie

Rendez-vous trimestriel avec Stefan Szeless, responsable de la Capitainerie, qui entame sa troisième saison à ce poste dans lequel il se sent à l'aise. Son but à long terme est de réorganiser les infrastructures et l'ordonnancement des ports, dans la mesure des moyens mis à sa disposition.

Les grands nettoyages de printemps des ports

Après les basses eaux de l'hiver, c'est lors de la seconde semaine de juin que nous entrons dans les moyennes eaux. L'hivernage terminé, du 15 au 31 mai les bateaux doivent regagner leur place d'amarrage et doivent être assurés.

Il est ensuite possible de procéder au nettoyage des quais, après de grands débarras, et il est rappelé que le service de nettoyage, de Genève et Versoix respectivement, est responsable des poubelles de tri et des WC publics.

Concernant les places d'amarrages, si une place est libre pour un certain temps, il faudra le signaler à la Capitainerie qui pourra en disposer provisoirement.

Le contrôle de l'état des bateaux continue et leur entretien est indispensable ; parfois, il suffit d'un bon coup de nettoyage au karcher !

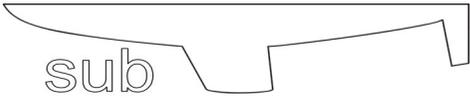
Ne pas oublier une bonne alternative : le partage des bateaux ou des copropriétés pour certains navigateurs ne souhaitant plus naviguer en solitaire.

Les places visiteurs doivent être libérées car elles sont mises à disposition pour trois nuits et il faut s'annoncer à la Capitainerie : n° d'immatriculation et nom du propriétaire.

Nettoyage général des infrastructures portuaires :

La rive droite ainsi que la rade ont été nettoyées. Il est demandé aux navigateurs de débarrasser les vieilles élingues, les pneus et les chaînes devenues inutiles. Le contrôle de l'état des passerelles continue ainsi que leur immatriculation. Le but visé est sécurité et esthétique.

Concernant le faucardage, il est demandé aux navigateurs de signaler les zones problématiques.



Antoine Schaad

1, rue du Pré-Naville - -1207 Genève
Tél: 078 721 51 12

NETTOYAGES DE CARENES en plongée sous-marine
TRAVAUX SOUS-MARINS DIVERS (réglages et changements
d'amarrages, fermetures de vannes WC, recherches d'objets,...)
NETTOYAGES DE PONTS ET FRANCS-BORDS
CONSTRUCTIONS METALLIQUES (soudures alu, inox,...)



LA LOUPE, SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE Sàrl

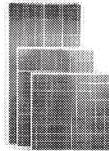
Révisions - Fiscalité - Expertises

**vous apporte sa compétence et son savoir-faire
pour résoudre vos problèmes.**

3, place du Cirque
1204 Genève

www.laloupe.ch

Tél. 022 320 58 80
Fax 022 320 58 84



Autos et Energies

133, rte de Peney
1214 Vernier-Genève
Tél. 022 341 08 74
Fax. 022 34117 65
www.a-e.ch - info@a-e.ch

**Panneaux solaires - Néons, ampoules - Régulateurs - Chargeurs - Onduleurs -
Batteries solaires - Batteries de traction - Motorisations électriques**



A. PONTHENIER
SellierR



Des intérieurs sur mesure

Route du Nant d'Avril 49 - 1214 Vernier - Genève

Mobile: 0041 (0)78 890 97 74

Email: anne.ponthenier@gmail.com

www.aponthenier.com

Installation des bornes électriques.

Elles seront installées pour des petits travaux d'entretien, non pour des chauffages durant l'hiver. La puissance du réseau doit être augmentée, ce qui demande de gros travaux aux SIG puis de la maintenance. L'opportunité s'est présentée à Port Gitana, avec la pose d'une borne, mais elle reste une exception.

Service de grutage

Actuellement, le paiement de 50.- est effectué uniquement par carte de crédit et Post-finance, ou par facturation. La Capitainerie n'accepte pas d'argent liquide.

GE.200 : Genève va vivre de nombreuses manifestations et festivités pour le 200e anniversaire de son entrée dans la Confédération. Les quais vont être propres en ordre pour GE.200. Le lac sera mis en valeur avec l'arrivée des Confédérés au Port Noir, bien des fêtes seront ainsi organisées dans la rade.

Les grandes festivités à venir se feront en grande partie au bord du lac, surtout au Port Noir, les 31 mai et 1er juin. La Police de la Navigation et la Capitainerie seront à pied d'œuvre. Il est prévu une parade de vieux bateaux avec l'arrivée des Confédérés. Consulter GE200.ch pour les détails des manifestations.

Réorganisation du Port à Choiseul.

- Le parking du haut sera dévolu aux voitures seules.
- Le parking inférieur sera réservé aux bateaux.

Les places pour les dériveurs seront marquées en épi, des racks seront installés pour les annexes avec emplacement assigné aux navigateurs et facturation.



A Port Choiseul places en épis pour les dériveurs le long du port

Mousse synthétique Coupe sur mesure

**Mal assis, mal couché dans votre bateau ?
Passez nous voir !**



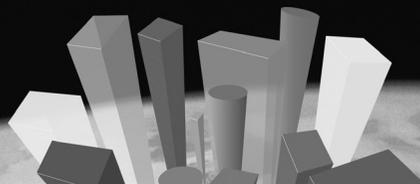
**Nouveau : mousses flottantes !
Matelas adaptés • Surmatelas
Couchettes bateau-camping
Coussins • Chaises • Insonorisation
Filtres • Utilités médicales**

www.mousse.ch

SEYDOUX MOUSSE • 022 734 28 43 • Rue des Gares 12 • 1201 Genève

**Débitage sur mesure - pare-brise - portes - hublots
plexiglas forex pvc polycarbonate delrin**

LE MONDE DU PLASTIQUE



polyplast.ch

25 rue Le-Royer

1227 Les Acacias

tel 022 343 18 81 fax 022 343 18 82

Chantier naval

INTERNAUTIQUE SARL

S. Luchini

Route de Thonon, 146
La Pallanterie
CH-1222 VÉSENAZ

Tél. 022 752 46 79
Fax 022 752 44 67
Natel 079 216 80 29



**VENTE - NEUF - OCCASION - HIVERNAGE
TRANSPORTS - ACCASTILLAGE - GRÉEMENTS
ANTIFOULING - TRAITEMENT D'OSMOSE
COMPOSITE - CONSULTING
BATEAU ÉCOLE VOILE-MOTEUR**

Chantier Naval ODIER

26, rue du Nord - 1248 Hermance

Tél. 079 202 53 66

E-mail: odier.rene@bluewin.ch

Dans le port du Creux de Genthod, des places sur les racks seront attribuées et, dès 2015, la navette ne sera plus assurée, faute de moyens. Il faudra trouver un autre fournisseur de cette prestation, sur place.

Elimination des rats et souris de nos ports.

Une centaine de boîtes à appâts a été disposée dans les enrochements. Il est conseillé de les protéger des enfants et des chiens.

Il s'agit de boîtiers en matière plastique de 20x20cm.

Merci de respecter ces leurres (voir les photos).

Légende des photos :

Attention, disposées dans les enrochements, sur les digues ou près des estacades et sur la quais, ces boîtes en plastique sont des pièges à rats installés dans le cadre d'une campagne de dératisation des ports !

Ne pas tenter de les déplacer ou de les ouvrir.

Eloignez les enfants et les animaux.

Le service de la Capitainerie est à la disposition des navigateurs, à ses heures d'ouverture, pour des questions ou propositions toujours les bienvenues.

Propos de M. Szeless recueillis le 16 mai 2014 par **Yolande**



Calendrier APB 2014

- **14 juin de 9h15 à midi**: croisière APB Départ du Bol d'Or
 - **7 octobre à 19h.**: Soirée annuelle de l'APB au Restaurant de la SNG
 - **du 7 au 9 novembre**: l'APB au Salon nautique du Léman (Morges)
- Par ailleurs, le Comité se réunira le 26 août, le 7 octobre, le 4 novembre et le 2 décembre. Si vous avez des remarques à communiquer, merci de les adresser info@apb.ch ou par téléphone **022 733 32 40**.

L'APB propose à ses membres, à leur famille et amis de suivre, sur l'eau, le

DEPART DU BOL D'OR 2014 à bord du yacht "Le Grèbe"



SAMEDI 14 JUIN (embarquement à 9h30)

La croisière sera de retour vers 11h30-12h. Prix: 20.- par adulte (y compris café-croissant); gratuit pour les enfants des membres. Attention: le nombre de places étant limité, il convient de s'inscrire au plus vite (talon ci-joint ou par e-mail). Les détails pour l'embarquement seront communiqués aux inscrits.

INSCRIPTION croisière Départ Bol d'Or 2014

par e-mail à: info@apb.ch ou par courrier postal à: APB cp 49 1211 Genève 7

Nom, Prénom du membre:

Adresse:

Tél: Mobile:

Adresse e-mail:

Nombre de personnes: adulte(s) / enfant(s)

Veillez m'inscrire pour la croisière APB Départ du Bol d'Or du 14 juin

Le montant de l'inscription (20.- / adulte) sera perçu à bord (il sera dû même en cas d'absence le 14 juin !).

Votre inscription sera confirmée par e-mail ou par courrier (selon votre mode d'inscription) avec les précisions sur le lieu d'embarquement.

Seules les personnes avec une inscription confirmée seront admises à bord.

date: signature:

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 mars 2014 à 19h30 à Vézenaz salle La Terrasse

Présents : 97 (liste présences)

Excusés :

AMMANN Yves-Laurent, BOS OLIVEIRA Conny, BOURQUIN Claude, CHRISTIN André, CURTI Nicolas, DAHAN Anita, DUPANLOUP Fred, FILLETTAZ Axel, FORESTIER Daniel, GAGNAUX Pascal, GEBS Kurt, GOLAZ Yves, HOLZER André, HUNZIKER Werner, MAGNENAT Gilbert, MAITRE René, MOSER Margrit (Sauvetage de Genève), PITTET José, PUCHAT Michel, RAMSEIER Rose-Marie, REYMOND Bernard L., ROULLET Michèle, SAUTER Jean, SAVIOZ Laurent, SCHOPPE Daniel, SCHUTZ Daniel, SCHWAPP Eric, THORENS Louis, ÜLKÜ Dominique, VIDONNE Patrick, VIENS Bernard, ZURCHER Mary-Christine et Jean

Membres du comité :

FANNI Giovanna, DUPANLOUP Pierre, BOSSHARD Yolande, SERVANT Patrick
Secrétariat : BEVILACQUA Emmanuelle

La présidente de l'APB, **Giovanna Fanni** déclare ouverte cette assemblée générale 2014 et remercie les participant-e-s de leur présence.

10. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mars 2013

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

11. Nomination des scrutateurs

Trois scrutateurs sont nommés, il s'agit de MM. Björn RUMP, Daniel WAGNER et Werner ZUMSTEIN

12. Rapport annuel 2013 de la Présidente : Giovanna Fanni

Tout au long de l'année, le comité a été sollicité pour régler différents problèmes de places d'amarrage, une fois de plus pour régler des problèmes de... voisinage entre navigateurs et bateaux-école. Nous avons demandé à plusieurs reprises, à la Capitainerie, de faire en sorte que la place d'amarrage prévue pour les examens et l'entraînement change d'estacade au cours de la saison. La décision de la Police de la navigation de ne plus s'occuper des clés du Kärcher et de la Grue a fait que nous avons dû chercher de nouveaux partenaires en toute urgence. Alex de Tech Yachting et Mme Walle de la buvette au début du quai marchand ont accepté de venir à notre secours. Pietro a augmenté sa présence, surtout avec les chantiers navals qui ont accepté de bon gré de participer aux coûts d'entretien du matériel de l'APB, ce qui permet de baisser le coût pour les membres. Je renouvelle nos remerciements à tous. Tout s'est bien passé et la saison pourrie a, peut-être, aussi

contribué à éviter... les embouteillages. Enfin, concernant, les clés du Kärcher, tout rentre dans l'ordre puisque le maréchal Serge Goletta et son équipe vont nous... tester pendant une année : toute incivilité à leur égard est interdite et je me suis portée "garante" pour tous ! Merci pour leur travail, leur présence, leur aide, en tout temps. Que dire de la gestion de la grue et des tarifs des places d'amarrage ? Nous avons fourni les renseignements à travers le journal mais M. Zseless étant présent je lui laisserai l'honneur et le plaisir de vous répondre. Je vais juste préciser que l'APB va œuvrer pour que ces tarifs soient équitables et que, au moins, trois systèmes de taxation soient en vigueur au lieu de deux actuellement. Les pneus accrochés aux estacades ayant été "enlevés" par la capitainerie, si vous le souhaitez et par souci d'esthétique ainsi que de prix, l'APB pourrait conclure un accord pour une commande groupée. Je termine avec le fait marquant de l'année : les festivités du 90ème ! Cette fois je vous remercie, VOUS qui étiez présents et qui avez participé à la manifestation. Sans vous, sans tous ceux qui ont répondu "présents" pour l'organisation : le comité, le groupe de travail, le yacht club et ses moniteurs, le club de plongée de Plan-les-Ouates, Gilbert Berdoz, Monsieur Cauderay, Michel Guntz, Daniel Equey, Pietro Bianco, les sauvetages de Genève, Yann Le Sausse, les invités à la soirée officielle, il n'y aurait pas eu de fête. La seule que je ne remercie pas c'est Mme METEO !

5.1 Rapport 2013 du trésorier: Patrick Servant

Patrick SERVANT commente le compte de résultat 2013 :

RECETTES :

Cotisation des membres : séparation des entrées de cotisations entre nouveaux et anciens membres afin de pouvoir illustrer la croissance des membres de l'APB. Les chiffres traduisent l'augmentation des cotisations facturées et encaissées (+ 10 %). Les membres qui règlent leurs cotisations sont remerciés car cela demande un travail administratif considérable pour veiller aux entrées ou aux rappels à effectuer.

Publicité : (annonces dans le journal de l'APB) bonne augmentation des recettes publicitaires qui a permis d'avoir un journal de l'APB plus touffu (mais un peu plus cher à produire). Il faut également tenir compte de l'impératif légal de ne pas avoir plus de 50% de publicité.

Baisse des intérêts due à l'échéance du placement en obligations de caisse BCGE fin 2012.

Augmentation totale des recettes de 10273 CHF.

CHARGES :

Entretien du matériel d'exploitation : grâce à la vigilance des responsables et malgré une utilisation intensive, le matériel a pu être conservé en bon état, sans augmenter les frais par rapport à 2012.

Journal APB : en raison du 90e anniversaire notamment, il y a eu plus de pages, donc plus de coût de production.

Sercrétariat : les frais ont légèrement diminués

Local : des travaux de peinture ont été nécessaires et la régie n'a pas pris tous les frais en compte.

Manifestations : augmentation principalement pour le Bol d'Or, le salon nautique qui n'avait pas eu lieu en 2012, mais surtout en raison de l'organisation et le déroulement du 90e anniversaire (y compris l'envoi des courriers, etc.).

En conclusion, augmentation des charges de 30163 CHF et perte 29131 CHF à mettre en parallèle avec le coût du 90e : 28893 CHF

Patrick SERVANT commente ensuite le bilan 2013 :

Liquidités : fermeture du compte Epargne à la Banque cantonale de Genève, ce qui a augmenté de 83000 CHF le compte postal ;

Baisse totale de liquidités de 24000 CHF

Créances : stabilisation des créances envers les membres et baisse significative des créances envers les annonceurs grâce à une campagne de relance menée avec succès

Stocks : reconstitution d'articles destinés à être vendus ou distribués en cadeaux ; tous d'une très belle qualité.

Diminution de l'actif de 24660 CHF et augmentation des dettes à court terme de 4971 CHF correspondant à des factures diverses reçues à fin décembre et pas encore réglées.

Perte nette de 29131 CHF

5.2 Rapport 2013 des vérificateurs de comptes : Silvio Perego et Michel Guntz (ce dernier est excusé)

Conformément au mandat qui leur a été confié lors de la dernière assemblée générale, Silvio Perego et Michel Guntz ont procédé, le 26 février 2014, à la vérification de la comptabilité de l'Association des propriétaires de bateaux, pour l'exercice 2013, tenue par M. Patrick Servant.

Après pointage des comptes et des justificatifs, ils peuvent certifier que les écritures ont été passées avec exactitude et précision sur les différents comptes.

Ils ont également vérifié les reports des soldes du bilan 2012 au début de l'exercice comptable 2013 et contrôlé par sondage les pièces de dépenses et de recettes.

En conséquence de ce qui précède, ils demandent à l'assemblée de bien vouloir approuver les comptes qui ont été présentés et d'en donner décharge au trésorier, en le remerciant de son travail rigoureux.

Giovanna FANNI invite l'assemblée à adopter formellement les comptes 2013 Les comptes 2013 sont approuvés à l'unanimité moins une abstention.

• Rapport des membres du comité

1. Rapport de la responsable des événements et déplacements : Yolande Bosshard

L'année du 90e anniversaire a été riche en événements. Nous avons souhaité marquer cet anniversaire pour rencontrer nos membres et rappeler les buts que nous poursuivons: satisfaire nos membres par certains avantages, services, la transmission d'informations et la défense de leurs intérêts. Leur présence, leur diversité, nous réjouit et nous conforte dans notre programmation d'événements.

L'accueil des nouveaux membres le 5 février 2013

Il est important de montrer nos locaux, présenter le comité et le groupe de travail, partager des informations, le verre de l'amitié et d'être attentif aux attentes de ces nouveaux membres.

Assemblée générale ordinaire du 19 mars 2013

C'est devenu une habitude de se retrouver à la salle "La Terrasse de Vézenaz" et votre présence est le reflet d'une association bien vivante, un comité et un groupe de travail dévoué. L'amélioration du matériel mis à disposition, nos interventions auprès de la Commission des Ports, la défense des intérêts de nos membres sont les buts que nous poursuivons. La réunion s'est terminée par quelques échanges avec nos navigateurs.

Les Puces Nautiques le 5 mai 2013 à Choiseul ont été plus dynamiques que l'an passé, l'organisation améliorée et notre stand bien visité. Nous avons enregistré quelques inscriptions. La présence du chef de la capitainerie, Stefan Zseless, a été bien accueillie. Giovanna a terminé la journée à la permanence médicale pour se faire recoudre un doigt tranché avec le "gruyère" de l'apéritif. La présentation des couteaux APB et nos nouvelles casquettes a fait fureur !

Le départ du Bol d'Or le 15 juin 2013 sur le Grèbe a été suivi par plus de 70 participants ainsi que quelques enfants. Le circuit était parfait. Grâce au vent, ce fut un départ de toute beauté. Tous les voiliers ont pu hisser leur spinnaker, les D35 ont eu un départ de course exceptionnel. Le vent a été constant dans le petit lac, alors qu'il est tombé après Nyon. Belle réussite de ce 75e départ du Bol d'Or.

90e anniversaire de l'APB les 28 et 29 juin 2013

Cette grande fête, nous l'avons préparée avec minutie.

Le programme comprenait des régates, concours de pêche, baptême de plongée, scaphandre, concours de pédalos et de pêche, navigation sur la goélette Pierre de Lune. Hélas, tout ou presque est tombé à l'eau, un temps à ne pas mettre un chat dehors. Nous avons dû restreindre le programme à : régates des enfants, régates adultes, une mini croisière sur la goélette de Gilbert Berdoz, une sortie de pêche !

La soirée officielle a reçu la visite de Madame la Conseillère d'Etat Michèle Kunzler, du Conseiller national et fervent navigateur, Robert Cramer, et de notre président d'honneur André Christin. Ambiance chaleureuse, sous une tente bien décorée d'anciennes photographies sorties de nos archives, reflets du passé.

Le repas du samedi soir a accueilli 125 personnes. La formule buffet et la qualité de la nourriture n'a pas satisfait le comité. La musique a été appréciée par certains et trop forte pour d'autres. Le magnifique site de la Tour Carrée ainsi que la soirée ont été appréciés par les nombreuses personnes présentes.

Soirée annuelle le 8 octobre 2013 au restaurant de la Société Nautique de Genève, lieu magique avec vue imprenable sur notre rade. Excellent repas, bonne fréquentation, remise de cadeaux aux jubilaires dans une ambiance de fête.

Salon du Nautisme et de la Croisière du 31 octobre au 2 novembre 2013

En comparaison avec le nouveau Salon de Morges qui a eu lieu une semaine plus tard, notre salon était modeste, visité par les habitués navigateurs, sans grandes

nouveautés dans les divers stands. De belles rencontres et le verre de l'amitié toujours apprécié. Il a eu lieu pour la dernière fois car une fusion avec celui de Morges est envisagée.

2. Rapport du responsable du matériel : Pierre Dupanloup

1 - Les Bers :

Comme signalé lors de la dernière AG, l'année **des bers a débuté avec la pose d'une plaque gravée sur chaque ber (à l'avant, près du timon) avec la mention APB.ch / N° du ber / Charge maximum admise**. Les dix bers de l'APB (8 bers et 2 chars) sont donc maintenant dûment identifiables.

Le timon du ber n°2 (Eaux-Vives) s'est cassé. Il a été réparé, renforcé et rallongé par la Maison Yallag.

Durant cette année, le nouveau mode de réservation des bers (fiche sur le ber + inscription sur le site) a commencé à fonctionner avec quelques défauts de jeunesse. Aujourd'hui, tout semble bien fonctionner.

En 2013, 48 utilisations ont été enregistrées sur le site : 15 réservations à Port Choiseul / 16 aux Pâquis / 17 aux Eaux-Vives. On s'aperçoit ainsi que tous les bers et chars ont été utilisés.

Le moins utilisé est le bers n°8 (1 fois).

Les plus demandés sont les 3 gros bers n° 2, 3 et 9 ainsi que le n° 5 et le plus récent N°6 qui totalisent chacun sept ou huit utilisations.

Le TOP 5 est ainsi établi pour 2013: **2, 6, 3, 5, 9**

Au niveau des améliorations futures :

Comme l'utilisation maximale est de 3 jours à Port Choiseul et de 10 jours aux Pâquis et Eaux-Vives, cette statistique révèle aussi qu'il n'y a pas saturation à Port-Choiseul (45 jours comparativement aux 165 jours dans les autres ports). Ainsi, on pourrait suggérer d'allonger la durée maximale d'utilisation d'un ber à Port Choiseul de 3 à 6 jours. Cela laisserait plus de souplesse par rapport à la météo.

Pâquis : Il faudrait essayer d'obtenir une place supplémentaire pour l'entreposage des bers des Pâquis. Il n'y a en effet que 2 grandes places pour les 5 bers. Ce qui ne permet pas de travailler sur ces places. En outre, il faudrait faire placer une butée au bas des places pour empêcher les bers de rouler vers l'eau.

Choiseul : Une des 2 places au bout de l'esplanade est difficile d'accès. Si l'on pouvait rapprocher les places d'entreposage plus près de la grue, elles pourraient également servir de places de travail.

A étudier avec la Capitainerie

Il est rappelé à tous ceux qui n'utilisent pas internet, qu'ils doivent annoncer leur réservation de ber par téléphone à l'APB pour que nous puissions inscrire cette réservation sur le site.

Comme d'habitude, nous demandons aux membres de signaler immédiatement au responsable du matériel APB toute défectuosité commise ou constatée.

2 - Les Kärchers :

Depuis cette année 2013, 2 kärchers (Choiseul et Eaux-Vives) ont été équipés de compteur d'heures.

La statistique d'utilisation des Kärchers montre 472 utilisations soit 9% de plus qu'en 2012 (432).

Aux Pâquis : la gestion des inscriptions pour recevoir la clé de l'armoire Kärcher a parfaitement fonctionné notamment grâce à la collaboration du guichet des Mouettes qui joue parfaitement le jeu. Aucune réparation particulière n'a été nécessaire durant cette saison, à part la mise en service et l'hivernage.

A Port-Choiseul : les utilisations du kärcher se répartissent à raison de 52% pour l'APB et 48% pour le CNV. Soit une distribution équivalente pour les deux utilisateurs du Kärcher APB. Le compteur totalisait 136 heures pour 243 inscriptions soit une moyenne de 33 minutes par utilisation. Sur ce site, nous avons eu à déplorer une prise cassée, une buse disparue, un problème de contacteur et le blocage de l'enrouleur à deux reprises. En outre le tuyau HP s'est percé à 2 mètres de la lance. Il a donc été raccourci. Comme il montre des signes d'usure et devra être changé au prochain problème.

La facture totale des réparations s'élève à CHF 889.20, y compris la pose du compteur. Compte tenu de la part d'hivernage et d'une participation aux autres frais, le montant à Choiseul s'élève à 1'231.20. Une contribution de CHF 593.- (48%) a été demandée au CNV pour 2013, correspondant à CHF 5,06 par utilisation.

Aux Eaux-Vives : l'année a été plus "mouvementée" notamment en raison du splitting des lieux de distribution pour la clé selon les jours (TechYachting, Buvette Walle et Pietro). Le nombre d'inscriptions s'élève à 107 alors que le compteur affiche 144h (soit une moyenne de 80 minutes par utilisation). Plusieurs pannes ont nécessité le remplacement du Kärcher par celui de réserve, durant 3 semaines. Le problème est venu de surchauffe du moteur resté sous tension pendant la nuit ! Pour éviter ce genre d'incident, il a été décidé de faire monter un temporisateur qui mettra le kärcher hors tension après une demi-heure d'utilisation. Cette amélioration sera effectuée pour la reprise en 2014. Un utilisateur a cassé la lance mais l'a réparée à ses frais. Le tuyau HP montre aussi des signes d'usure, il devra bientôt être remplacé. Le montant total des réparations aux Eaux-Vives s'est élevé à CHF 1'236.- auxquels s'ajoutent l'hivernage et l'amortissement représentant en moyenne CHF 14,36 par utilisation. Les chantiers navals qui ont utilisé régulièrement le Kärcher en 2013 ont été sollicités pour une participation aux frais d'entretien fixée à CHF 200.- par an.

Au total, l'APB a dépensé en 2013 CHF 3'887.90 pour le matériel (Kärchers et bers), soit 21.- de moins qu'en 2012 !

Notons que le projet de changement de l'armoire murale des Eaux-Vives n'a pas été réalisé en 2013. Ces frais n'étant pas prioritaires.

Une bonne nouvelle est arrivée cet automne : l'annonce de la reprise dès 2014 (à titre d'essai) de la gestion de la clé du Kärcher des Eaux-Vives **par le poste de Police de la navigation**. En cas de fermeture occasionnelle du poste, Pietro pourra dépanner. Espérons que l'essai sera réussi !

3- Les grues :

Rappelons que les grues ne font pas partie du matériel APB. Elles appartiennent

à l'Etat. Depuis 2012, la Capitainerie les a pourvues de cônes et de chaînes (3 x fois 4 cônes) afin que les utilisateurs protègent le site lors de manipulations avec la grue. Il faut utiliser ce dispositif et... le ranger après usage. Il en va de la sécurité du public.

La Capitainerie nous annonce **le projet de transférer la gestion des grues électriques à des spécialistes, dès 2015**. Le Comité de l'APB s'est saisi du problème et entend défendre les intérêts de ses membres.

Merci à Pietro BIANCO et William RIVERO pour leur collaboration respectivement aux Eaux-Vives et aux Pâquis. Sans eux la gestion du matériel APB (qui n'est déjà pas simple) serait beaucoup plus problématique. Alors il faut les applaudir bien fort.

William nous a proposé d'être remplacé, dès 2014, par Paul BAYS pour le suivi du matériel aux Pâquis. Nous lui souhaitons une très cordiale bienvenue.

3. Rapport du groupe de travail, Eric VILLY, porte-parole

Le groupe de travail existe depuis 2 ans à l'initiative de la présidente. Il est composé de Jacques BOILLAT, Aurélien GIROD, Michel GUNTZ, Silvio PEREGO et Eric VILLY, en collaboration avec Giovanna FANNI et Pierre DUPANLOUP.

Le but est d'apporter un regard externe au comité, de nouvelles idées et aider le comité dans les tâches spéciales, dont la démonstration a été l'organisation du 90^{ème} anniversaire de l'APB en 2013. Il s'est réuni à 6 reprises en 2013, à cause de l'organisation des festivités du 90^{ème}.

6. Admissions, démissions, radiations et décès

Total des membres à fin 2013 : 1379, dont 824 actifs, 24 membres annonceurs (33 annonceurs au total), 277 en âge AVS, et 195 vétérans. On constate 139 membres nés entre 1970 et 1979 et 39 membres nés après 1980, 16 membres ex-comité, 4 membres officiels

Décès annoncés : 5

Une pensée particulière est réservée aux familles des membres qui nous ont quittés récemment:

CHARRIERE Roland (père de Joël), HURNI Maurice, MEYLAN Nicolas, PEISSE Christiane, SIMONET Juliette

Admissions : 63

Démissions : 40 (notamment pour cause de vente de bateau, déménagement, raisons de santé)

Radiations : 26 (dues notamment au manque de paiement de 2 années de cotisation, malgré les rappels)

Statistiques en notre possession : 719 voiliers et 444 bateaux à moteur

La Présidente profite pour remercier les nouveaux membres qui ont adhéré à l'APB en 2013 et rappelle qu'il existe à leur intention un "apéritif d'accueil" en février l'année suivante afin de faire la connaissance du comité et des prestations offertes par l'APB.

7. Election du / de la Président-e, par Pierre DUPANLOUP

Pierre propose d'élire Giovanna par acclamation au poste de présidence puisqu'elle nous fait le grand bonheur de continuer pour une année au moins. Pierre tient à la remercier très chaleureusement au nom du comité pour son charisme, son dynamisme et notamment sa capacité de travail puisqu'elle supplée à tout !

L'assemblée approuve à l'unanimité Giovanna Fanni à la Présidence de l'APB pour un nouveau mandat.

8. Election du comité

Yolande Bosshard est réélue à l'unanimité au poste de **secrétaire du comité**, chargée notamment des manifestations et de la permanence téléphonique, qu'elle assume à la perfection.

Silvio Perrego est élu trésorier, en remplacement de Patrick Servant.

Pierre Dupanloup est élu à l'unanimité au poste de **responsable du journal**, en remplacement de Muriel Cantraine, démissionnaire pour raisons professionnelles et de santé, à qui sont adressés les remerciements du comité

Patrick Servant est élu **responsable de la publicité** ainsi que responsable du **matériel à Port-Choiseul**, en remplacement de Pierre Dupanloup.

Paul Bays est élu **responsable du matériel aux Pâquis**, en remplacement de William Rivero démissionnaire, et **superviseur de tout le matériel** en remplacement de Pierre Dupanloup.

Le groupe de travail est composé d'**Aurélien Girod, Eric Villy, Jacques Boillat, Michel Guntz, Silvio Perrego** est élu nouveau membre du comité. Le groupe est renforcé par l'arrivée de **Anna Boragine, Roger Fuchs et Alexander Scherl**.

Giovanna Fanni tient à réitérer ses sincères remerciements aux membres du comité et du groupe de travail pour leur indispensable collaboration, et notamment à **Paul Bays** qui rejoint le comité et qui sera coaché par Pierre Dupanloup tout au long de cette année.

Pietro Bianco reste **responsable du matériel pour les Eaux-Vives**. Il ne fait pas partie du comité mais est fort apprécié et remercié chaleureusement pour sa disponibilité et son précieux soutien.

9. Nomination des vérificateurs de comptes

Titulaire: Michel GUNTZ, remplaçant: Eric VILLY, suppléant: Alexander Scherl

5. Cotisations 2015

Suite au passage l'an dernier des cotisations à 30 CHF pour les membres AVS et VETERANS depuis 2009 (date de changement des statuts), Giovanna FANNI propose de fixer les cotisations des membres VETERANS avant 2009 (exonérés jusque-là), à 30 CHF, par équité envers tous les membres de l'APB. En effet, il n'est pas justifié de pouvoir bénéficier des prestations de l'APB sans modeste participation financière.

Cette proposition, passée au vote, est acceptée à l'unanimité moins deux abstentions.

11. Propositions individuelles et divers

Intervention de MM. René Odier, du Chantier naval Odier, et Stefan Szeless, chef de la Capitainerie

M. Odier souhaite intervenir ce soir pour l'utilisation des grues en tant que membre de l'APB et non en qualité de professionnel. Il rappelle que la manipulation des grues est toujours possible pour les personnes non titulaires d'un certificat de formation mais qu'en cas d'accident, elles sont responsables. L'avenir de l'utilisation des grues est actuellement en discussion avec la Capitainerie. Il se peut qu'il devienne obligatoire de passer par une entreprise spécialisée pour manipuler les grues.

A la question de M. Wagner concernant une éventuelle différence de coût entre une manipulation faite par une entreprise ou directement par le particulier, il lui est répondu qu'il n'est pas possible d'articuler des montants à l'heure actuelle.

M. Stefan Szeless précise que la Police de la navigation n'avait plus la possibilité de gérer (diminution des effectifs) la grue des Eaux-Vives.

Un appel d'offre a été lancé à ce propos, avec un délai de candidature au 17 mars. Un groupe de travail d'environ 5 personnes a été créé pour la sélection selon un cahier des charges et un cadre de travail bien précis. Pierre Dupanloup y représentera l'APB. Il y aura également un membre représentant des professionnels, le secrétaire de la Société nautique et un représentant du Centre nautique d'Hermance. Chacun aura la possibilité de donner son avis. Le but d'attribuer cette prestation est que ces manipulations restent accessibles à tous, en sécurité, tout en permettant aux professionnels de s'y retrouver financièrement. Les utilisateurs seront les payeurs car il n'est pas question de répercuter ce coût sur les taxes d'amarrage (la charge financière de l'entretien de la grue est d'environ 20'000 CHF par an). Jusqu'à présent, les seuls accidents n'ont heureusement concernés que du matériel.

Paul Gelissen estime que le particulier devrait agir avec bon sens et ne manipuler la grue que s'il en a les capacités. Eric Villy, quant à lui, estime que les utilisateurs de la grue devraient avoir l'obligation de souscrire une assurance, comme les locataires pour les appartements.

A la question de Roger Fuchs de savoir qui peut intervenir en cas d'accident sur le lac, il est répondu que ce sont la Police de la navigation, le SIS et la Capitainerie qui ont la responsabilité de sortir un bateau à tout moment. Deux professionnels peuvent également intervenir.

A la demande de Daniel Wagner de connaître les procédures dans les autres cantons, il est précisé que Genève est le dernier canton à autoriser la manipulation des grues librement, contrairement aux autres cantons qui respectent déjà la loi fédérale obligeant la manipulation des grues par des professionnels (gardes-ports ou personnes en possession du permis de grutier). Il n'y aura par conséquent pas d'étapes transitoires d'application.

M. Szeless précise qu'il y a encore beaucoup d'inconnues quant aux modalités d'utilisation de la grue (réservations, heures d'ouverture, etc.) et rappelle qu'avec

seulement 3 gardes-ports à Genève, il ne serait pas possible de leur confier cette tâche à eux-seuls.

Divers

Interpelé à propos de l'interdiction des pneumatiques utilisés en pare-battage, M. Szeless répond qu'il s'agit d'appliquer la loi qui interdit les pneumatiques car toxiques lorsqu'ils coulent au fond du lac. M. Berdoz relève qu'il s'agit pourtant des seuls pare-battages qui résistent aux 18 tonnes.

A la demande de M. Simic pour l'autorisation pour placer une passerelle, M. Szeless répond qu'il suffit d'en informer la Capitainerie qui viendra vérifier qu'elle répond aux conditions esthétiques et d'éviter les bricolages hasardeux.

Pour terminer sur une note positive, M. Scherl tient à remercier la Capitainerie pour l'excellence du choix de l'équipe de jeunes offrant le service de navette au Creux-de-Genthod.

Giovanna Fanni saisit l'occasion pour remercier MM. Szeless et Odier de leurs présences et précieuses interventions.

Bornes électriques: M. Szeless précise que le premier endroit équipé sera probablement Bellevue, par opportunité de prix puisqu'il y aura la possibilité de brancher des bornes. Aux Eaux-Vives, par contre, la réponse des SIG quant à la puissance disponible est attendue (prix d'une tranchée: entre 50000 et 100000 CHF.

Mme Aebischer revient sur la question des pare-battages. Giovanna Fanni propose, si les membres sont intéressés, de voir s'il y a la possibilité de grouper des commandes de pare-battages.

Mme Aebischer évoque la question du nombre de badges, par exemple en cas de co-propriété. M. Szeless répond qu'au-delà de 2 badges, il est possible d'en commander des supplémentaires au prix de 50 CHF pièce.

Mme Aebischer tient à remercier l'équipe pour le travail formidable qu'elle fournit et relève qu'il est admirable de voir encore une telle entraide au jour d'aujourd'hui.

La séance est levée à 21h35

Giovanna Fanni remercie encore tous les participants de leur présence et les invite à venir partager le buffet préparé "maison" (ce qui permet encore de réduire les dépenses de l'APB) et servi par deux charmantes hôtesse!

Genève, le 19 mai 2014/ EB

BERS ET KÄRCHERS

- **AVIS:** Les karchers, bers et grues des - aux **Pâquis et Eaux-Vives seront inutilisables du 20 juillet au 20 août*** (Fêtes de Genève)
- à **Port Choiseul : inutilisables du 17 au 24 août*** (Fête de la rentrée)
*(voir les dates définitives sur le site)

- **Nouvelle façon de réserver les bers** (voir page 8, 30 et 31)
- La charge maximale des bers N°3 et N° 9 a été abaissée à 13 Tonnes !

Matériel APB

Attention: Les clés des armoires Kärcher sont **UNIQUEMENT** à disposition des membres ayant payé leur cotisation **et sur présentation de la carte de membre de l'année en cours.** En plus, la présentation d'une pièce d'identité (ou permis de conduire) peut être demandée.



Port Choiseul (Grue de 6 tonnes):

un kärcher, un ber de 4,8 tonnes et un de 13 tonnes.

La clé du Kärcher de Versoix est disponible au **Restaurant du Club Nautique de Versoix**, tél. 022 755 35 10, En cas de fermeture: Clé de réserve au **Centre Nautique Moby Dick** (digue sud). En hiver: Sport 137. Grue: réserv. et clé au Restaurant CNV.

Resp. APB Choiseul: **Patrick Servant 079 233 70 82**



Eaux-Vives (Grue de 20 tonnes):

un kärcher, un ber de 10 et un de 13 tonnes, un char

La clé du Kärcher est disponible auprès du **Poste de Police de la Navigation**, quai Gustave-Ador 11, tél **022 388 62 00**

En cas d'absence: Resp. APB Eaux Vives:

Pietro Bianco 076 528 66 38

Grue: Réserv. et clé: Capitainerie: 022 388 55 50 (6 rue 31-déc.)



Pâquis (Grue manuelle de 4 tonnes):

un kärcher, un ber bateau moteur, 3 bers d'environ 4 tonnes, 1 char

La clé du Kärcher est disponible auprès de la **Billetterie des Mouettes Genevoises** ainsi qu'au **Tabacs Julien**, 17 rue de Monthoux.

Responsable. APB Pâquis: **Paul Bays 079 390 34 19**

Grue: *Utilisation gratuite sous votre entière responsabilité*

Prudence. Elingues dans l'armoire du karcher APB

Il est impératif de:

- **signaler toute défectuosité du matériel à l'un des responsables,**
- bien refermer les portes d'armoires à clé,
- remettre les bers nettoyés sur les places APB.
- rendre la clé (et récupérer votre carte) immédiatement après l'utilisation du Kärcher.

Cela nous permettra de mettre à votre disposition du matériel toujours en parfait état !

Le responsable du matériel APB: Paul BAYS 079 390 34 19

Quincaillerie de Versoix SA

Outillage, Peinture, Visserie,
Ferrements,
Produits d'entretien, Vêtements de travail

Nous concrétiserons sûrement vos idées

www.la-quincaillerie.ch

43 rue des Moulins / Place de la Gare

Tél 022/755 26 36

Fax 022/779 08 06



Prospectus, circulaires, formulaires, rapports,
bulletins, programmes, livres, etc...
testez **gratuitement** nos équipements d'impression
numérique **noir et couleurs** d'après vos
documents ou vos fichiers informatiques!

POT IMPRIMERIE

78, Communes-Réunies - 1212 Grand-Lancy
Tél. 022 794 36 77 - pot.imprim@bluewin.ch



Corderie-câblerie Axtmann

Pour vos loisirs, le sport, la décoration ou votre entreprise nous vous proposons un grand choix de cordes, câbles, sangles, chaînes, filets et ficelles.

Vente, conseils, confections et poses

Horaires : lundi au vendredi de 07h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00

Route du Bois-de-Bay 28 - CH 1242 Satigny

Tél : +41 (0)22 341 40 56

Email : jm.axtmann@coblax.com

Fax : +41 (0)22 341 40 57

Web : www.coblax.com

E-shop : shop@coblax.com

Merci à ceux qui ont répondu "présent"

Dans le cadre d'une animation organisée par Cap-Loisirs en collaboration avec l'ASL (Association de Sauvegarde du Léman), cette dernière avait contacté l'APB pour transporter une dizaine de jeunes de Cap Loisirs accompagnés de 6 moniteurs de la Tour carrée à Versoix Bourg, le 17 mai

Un appel avait été lancé auprès de quelques membres. **Alexander avec son Bavaria 32, Jean-François avec sa goelette et Gilbert sur Pierre de Lune chacun ont répondu "présent"** assurant ainsi une vingtaine de places.

Une jolie bise, faiblissante ce jour-là s'élevait tout de même à une quinzaine de noeuds, ce qui, vu l'exposition des débarcadères prévus et la faible profondeur à cette date, a contraint Gilbert à renoncer à cette aventure dès le matin. Jean-François, après 3 tentatives a dû renoncer, les vagues et son support d'annexe l'empêchant de s'amarrer pour prendre les enfants en charge.



Avec le bateau d'Alex, la manoeuvre a réussi, 6 enfants et 2 monitrices ont pu embarquer. Par sécurité, le convoiage s'est fait au moteur et le port de destination fixé au Creux de Genthod plus abrité. L'autre groupe de 4 jeunes et 3 moniteurs (venus en mini-bus) a tout de même pu faire un tour sur le bateau d'Alex à l'arrivée, depuis le Creux de Genthod.

Voir le ravissement dans les yeux des jeunes handicapés est une grande satisfaction qui récompense largement les efforts des navigateurs pour cette action bénévole qui n'est ni la première, ni la dernière !

Encore un immense MERCI à Alexander, Jean-François et à Gilbert pour leur générosité qui fait honneur à l'APB et qui a apporté du bonheur à ces jeunes de Cap Loisirs.



Déjà nous sommes sollicités pour renouveler cette opération le lundi 14 juillet ! Si vous pouvez participer à cette prochaine bonne action avec votre bateau (voilier ou moteur) cela serait très apprécié.

Merci de vous annoncer à Pierre (079 207 70 36).

Pierre

Se connecter comme membre apb pour réserver un ber par internet sur le site apb.ch

Facile et super pratique disent ceux qui ont déjà essayé !

Et surtout plus de perte de temps à traverser la ville pour aller consulter sur place les réservations illisibles scotchées sur les bers !

Comment se connecter ? Il vous faut un ordinateur connecté à internet.

Dans le navigateur internet (Firefox de préférence)

1) taper: www.apb.ch

Pour accéder aux pages réservées aux membres apb vous devez

2) cliquer sur le bouton CONNEXION (couleur moutarde, en haut à droite)

3) tapez votre identifiant dans la fenêtre qui s'ouvre: en général c'est votre prénom.nom (sans accents) et **votre mot de passe** puis sur le bouton **CONNEXION** au-dessous.

Remarques :

a) si vous avez oublié votre mot de passe (ou votre identifiant) cliquez sur Mot de passe perdu (ou identifiant perdu). Un lien sera envoyé à votre adresse e-mail. En cliquant dessus vous pourrez redéfinir un mot de passe (à inscrire deux fois) puis essayer de vous reconnecter sur le site.

b) si vous ne parvenez pas à ces menus réservés aux membres (l'image de fond peut être différente) alors contactez l'APB par e-mail (info@apb.ch) en envoyant vos nom, prénoms et votre adresse e-mail personnelle qui n'est peut-être pas encore enregistrée.



4) réservez votre ber en cliquant sur Karchers et bers ou réserver Ber.

Vous êtes ici : [Accueil](#) ▶ [Services](#) ▶ Réserver Ber

▶ KÄRCHERS ET BERS

sur cette page vous trouverez toutes les informations utiles puis, plus bas :

A) choisissez le lieu et le ber correspondant à votre bateau.

Cliquez sur Description, choix... pour trouver une photos de chaque ber avec sa description, son numéro et sa charge maximale et mémorisez son numéro

Trois Bers Eau-Vives - utilisation maximum : 10 jours



Ber n° 2 EV (max 10 Tonnes)



Ber n° 9 EV (max 13 Tonnes)



Char n° 1 EV (max 500 Kg)

B) consultez le calendrier des bers déjà réservés

cliquer dans le calendrier pour consulter les détails des réservations et les plages disponibles.

apbuisse@gmail.com

Les événements d'un ou plusieurs agendas n'ont pas pu être affichés ici, car vous n'êtes pas autorisé à y accéder.

Aujourd'hui ← → **juin 2014**

lun.	26	27							
	+6 en plus	+6 en plus	+6						
			3						
	+2 en plus	+1 en plus	+2						
			9						
	+2 en plus	+2 en plus	+2 en plus	+2 en plus					
			16	17	18	19	20	21	22
	+2 en plus	+2 en plus	+2 en plus	+2 en plus	+1 en plus	+1 en plus			
			23	24	25	26	27	28	29

Ber N°5 - 4,8T - Pâquis

Date mar., 10 juin, 10:00 - jeu., 19 juin, 21:00

Description Ber N°5 - 4,8T - Pâquis réservée pour FIGORANTI Philippe

plus d'infos: [copier dans mon agenda](#)

C) cliquez sur Réservez votre ber (ressource) et remplir toutes les rubriques du formulaire en ligne puis

D) cliquez sur **Envoyez la demande**

Si la réservation est incorrecte un message l'indique (date/heure déjà occupée ou durée max est dépassée) et vous modifiez votre réservation.

Si la réservation est possible, un message "Demande validée" s'affiche puis une fenêtre résume votre réservation.

E) Vous recevez dans les minutes qui suivent un e-mail de confirmation. Tout est "OK" pour votre réservation.

Si vous ne recevez pas cette confirmation alors :

F) En cas d'échec, envoyez un e-mail à bers@apb.ch (ou un sms au 079 207 70 36) en indiquant "help" et vos noms et numéro de tél mobile, ainsi que votre adresse e-mail de membre.

Vous êtes ici : [Accueil](#) ▶ [Services](#) ▶ Réserver Ber direct

RÉSERVATION DE MATÉRIEL POUR LES MEMBRES

your nom:

Téléphone:

Email:

Immatriculation:

Poids du bateau:

remarque éventuelle

Comments:

Catégorie:

Matériel:

Ber N°3 - max 10T - Port-Choiseul
Ber N° 6 - max 4,8T - Port-Choiseul
Ber n°9 - 13T- Eau-Vives
Ber n°2 - 10T- Eau-Vives
Char n°1 - 500 Kg - Eau-Vives
Ber N°1 - 4T - Pâquis
Ber N°4 - 4T - Pâquis
Ber N°5 - 4,8T - Pâquis
Ber N°8 - 4T - Pâquis
Char N°7 - 600 kg - Pâquis

Code d'annulation:

L'ASL se mobilise CONTRE LES ENVAHISSEURS !

Vous avez sans doute tous déjà vu un de ces massifs végétaux exubérants au bord du lac, le long d'une rivière, formé de hautes tiges munies de belles et grandes feuilles vertes? Cette plante, nommée **Renouée du Japon**, est un **parasite**. En effet, elle présente une fâcheuse tendance à **envahir irrémédiablement les terrains et à empêcher toute autre espèce de se développer**. Elle prolifère durant la belle saison puis présente un paysage bien triste de tiges sèches laissant la place à un sol nu durant l'hiver.

HALTE AUX RENOUEES ! PARTICIPEZ ! MOBILISEZ-VOUS ENTRE AMIS OU EN FAMILLE !

L'ASL s'est mobilisée dans cette entreprise de longue haleine pour lutter contre ce fléau que représentent les plantes envahissantes. Les membres de l'APB, **notamment ceux qui possèdent une embarcation pouvant s'approcher des rives** peuvent contribuer utilement à cette action.

Toutes les forces de travail sont donc les bienvenues pour assurer une régularité des interventions. Une mobilisation générale pour notre nouvelle action "Halte aux Renouées" est donc requise pour le secteur "Genève et Vaud proche" dans un premier temps. C'est aussi l'occasion d'une occupation en plein air bonne pour la santé et, pourquoi pas, de rencontres et de partage !

Inscrivez-vous dès à présent: asl@asleman.org ou 022 736 86 20

Vous recevrez les informations nécessaires sur les types de tâches que vous pourrez accomplir, les sites d'intervention et les périodes de l'année au cours desquelles sera organisée cette action d'envergure.



Les caractéristiques de la Renouée du Japon

- une croissance très rapide (jusqu'à 3 ou 4 centimètres par jour; 3 mètres en quelques semaines) ;
- des rhizomes traçants permettant une repousse massive après l'hiver ou une coupe et un bon étalement au sol ;
 - une repousse, ou bouturage, à partir de très petits fragments de plante, comme un bout de tige ou de racine ;
- l'émission de substances toxiques pour empêcher le développement des autres plantes et prendre le contrôle ;
- le fait que, originaire d'Asie, elle ne subit aucune attaque de parasites sous nos latitudes ;
- un seul point faible : elle n'aime pas l'ombre.

Association pour la sauvegarde du Léman - ASL www.asleman.org
Rue des Cordiers, 2 - CP 6146 - CH-1207 Genève asl@asleman.org

Du nouveau à Port-Choiseul

Versoix est devenue une ville alors, côté bagnole, il faudra payer pour se garer ! C'était dans l'air, le plan de stationnement dans la Ville de Versoix a été complètement revu par des spécialistes. 9 secteurs ont été définis, chacun avec ses modes de stationnement (voir les détails sur www.versoix-region.ch).

Le secteur de Port-Choiseul ne comporte désormais plus de zone bleue mais un total de **331 places** blanches, numérotées dont la durée maximale est **limitée à 15 heures**, pourvues d'horodateurs. Le tarif est fixé à **1,50 CHF par heure**, dès le 15 juin ! De ce fait, il y aura sans doute moins de remorques ventouses, augmentant ainsi la capacité de parcage... et les finances versoisiennes ! Cinq places pour handicapés sont également prévues. Les 331 places se répartissent comme suit :



- 150 (N° 1 à 150) places sur le parking de la place Bordier,
- 156 (N° 1 à 156) places sur le chemin des Gravier (+ chemin Hubert-Saladin, +la petite place en haut) dont 52 sur le nouveau parking situé en face de l'entrée de maison La Grève.
- 25 places au ch. Isaac-Machard au-dessus de la buvette (N° 1 à 25)

Le chemin du Vieux-Port a été dégagé des places de stationnement et marqué de lignes jaunes pour permettre aux piétons de circuler plus aisément entre Port-Choiseul et la place Bordier. Le sens (unique) de circulation sur le chemin Isaac-Machard sera peut-être bientôt modifié.

Deux "espaces-détente" en bois de 7mx10m ont été construits face au port.

L'APB et le CNV **ont demandé aux autorités de prévoir une aire de stationnement pour les remorques**, notamment lors des régates et le week-end. Il a aussi été demandé de **pouvoir prolonger la durée de stationnement au-delà des 15 heures** (croisières durant plusieurs jours). On attend des réponses et... des solutions !

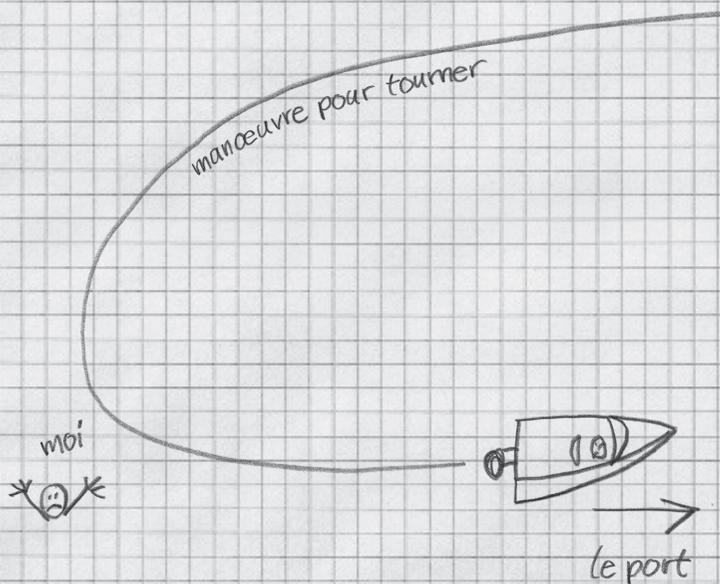
Pierre

Versoix-Bourg : 5 nouvelles places visiteurs.



Ca y est, un nouveau ponton a été construit en face de la Mairie avec une place pour un pêcheur professionnel et **cinq places visiteurs** (profondeur env. 80 cm à 1m). Cela permettra à quelques gastronomes de s'amarrer, le temps de visiter les bonnes adresses des restaurants du bourg !

Croquis du sinistre



Quoi qu'il arrive: Nous vous aidons à vous sortir d'affaire rapidement et simplement. www.mobi.ch

La Mobilière
Assurances & prévoyance

Agence générale Genève, Denis Hostettler
Route du Grand-lancy 6a, 1227 Les Acacias
Téléphone 022 819 05 55
geneve@mobi.ch, www.mobigeneve.ch



LES PUCES NAUTIQUES du CNV le 4 mai 2014

Belle ambiance sous le soleil printanier et une bise éprouvante. Pas moyen d'ouvrir le parasol ! Sur le stand APB - tenu par le Comité aidé du groupe de travail - c'est toujours une sympathique occasion de rencontrer les membres en attendant la soirée annuelle prévue le 7 octobre.



NET'Léman le 24 mai 2014

Belle performance pour l'organisation de la 7e édition de NET'Léman qui a eu lieu le 24 mai 2014. Au niveau des inscriptions, ce fut un énorme succès plongeurs, navigateurs et bonnes volontés ont répondu à l'appel, en suffisance dans les 13 lieux répartis sur le pourtour du lac: un sur France à Evian, neuf dans le canton de Vaud, de Mies à Villeneuve et trois à Genève: Tour carrée/Genève Plage, Jardin Anglais/Baby Plage, et Port-Saladin à Bellevue. L'équipe de Port Saladin était conduite par Aurélien Matti (employé à la Mairie de Bellevue) et par Michael Graisier (qui habite à Genthod) Constitué d'une trentaine de bénévoles - dont une quinzaine de plongeurs brevetés, 4 navigateurs venus de Versoix et de la rive gauche. Dans l'eau, le terrain de chasse s'étendait du débarcadère de Port Saladin au Lacustre soit une centaine de mètres. Sur la berge, comme les bénévoles étaient nombreux, le périmètre a été prolongé jusqu'à Port Gitana. Après 3 heures, près d'une tonne de déchets divers - 9 pneus, coffre-fort, verre, ferraille, plastique, vaisselle, papiers, beaucoup de mégots - étaient récolté et trié. Les participants se sont alors retrouvés autour d'un repas qui leur était offert sur place. Tous arboraient une mine réjouie en s'étonnant de la diversité des déchets négligemment abandonnés. La maison Serbeco passera relever la benne et les sacs de déchets triés, les pèsera et communiquera le poids du butin aux organisateurs, eux aussi très satisfaits du bon déroulement de cette journée. Au bilan: 7,5 tonnes de déchets pour cette journée, en baisse par rapport à l'édition 2012 (ce qui serait bon signe !).



Pierre

swiss boat+



Quai du Mont-Blanc 4 - 1202 Genève
Tél. 022 732 47 47 - Fax 022 738 79 88

CROISIÈRES COMMENTÉES ET LOCATION DE YACHTS



GENERALI Assurances

Donia Boukhris Conseillère en assurances et prévoyance

Generali Assurances
Agence de Chêne-Bourg
Rue Peillonex 19
1225 Chêne-Bourg
Tél. +41 (0)58 471 07 77

direct +41 (0)58 471 07 80
mobile +41 (0)79 366 86 50
fax +41 (0)58 471 07 70
donia.boukhris@generali.ch
Annonce de sinistre +41 (0)800 82 84 86

PROFITEZ DE 10 ANS DE PROTECTION ANTIFOULING AVEC MARINE M300

MARINE M300 est un revêtement antifouling qui contient 99% de cuivre pur, de fabrication allemande, vous pouvez l'appliquer pratiquement sur toutes les coques des navires.

Studio Act Design Sàrl

Importateur et distributeur exclusif pour la Suisse
77, Route de Thonon - CP 102 - 1122 Vésenaz
www.studioactdesign.com studioactdesign@gmail.com



Pourquoi choisir MARINE M300 ?

- **EFFICACITÉ** : très résistant à l'usure
- **PROTECTION ET TRAITEMENT D'OSMOSE**
- **MAINTENANCE RÉDUITE** :

plus besoin de décaper et de repeindre chaque année les coques

MARINE M300 est vendu en KIT de 2270 g. avec un pouvoir couvrant de 6 m² à 150 microns.
Prix de lancement : 248 CHF/kit (ttc)

RABAIS 10% à 20% POUR LES MEMBRES APB

SUI 46°16'

SAILING SOLUTIONS



- vente d'équipement nautique
- électronique marine / GPS
- matelotage sur mesure
- préparation à la régata
- suivi de projets
- accastillage
- vêtements
- cordages

SUI 4616 Sàrl
Route de Suisse 25
1290 Versoix
Tél. +41 22 950 05 55
Fax. +41 22 950 05 56
info@sui4616.ch
www.sui4616.ch

mardi 13h00 - 18h30
mercredi 8h30 - 18h30
jeudi 13h00 - 18h30
vendredi 13h00 - 18h30
samedi 8h30 - 17h00

Partage sortie en bateau

Aimeriez-vous partager, de temps à autre, vos sorties en bateau, voile ou moteur, sur le lac et, si affinités, échanger les sorties contre aide à l'entretien ?

Si oui, complétez ce bulletin* de manière à ce que l'APB puisse créer une bourse des "Offres/Demande" et vous mettre en contact.

Nom:

Prénom:

Tél. Privé:

Natel:

E-mail:

Bateau:

Immatriculation:

Port:

Conditions

- L'APB se limite à mettre en contact les membres et les demandeurs pour les sorties sur le lac; elle décline toute responsabilité.
- Les invités mineurs ne seront acceptés que s'ils sont accompagnés par un adulte ou en possession de l'autorisation expresse de leur responsable légal.
- Pour des raisons de sécurité, les invités doivent respecter les consignes du capitaine.

* vous pouvez aussi vous inscrire sur le site:

www.apb.ch (rubrique: Services / Bourse aux équipiers / Propriétaire cherche équipiers)



VICTORINOX



YOUR COMPANION FOR LIFE

Victorinox AG, Schmiedgasse 57, CH-6438 Ibach-Schwyz, Switzerland,
T +41 41 818 12 11, F +41 41 818 15 11, info@victorinox.ch

SWISS ARMY KNIVES CUTLERY TIMEPIECES TRAVEL GEAR FASHION FRAGRANCES | WWW.VICTORINOX.COM

Nouveaux membres

Le Comité souhaite la bienvenue à



ADAMEC THOMAS (Pâquis)
ANTUNES Kathy (Pâquis)
BADAF Hugo (Rade)
BAHI Tijani (Choiseul)
BRODEUR Alain (Eaux-Vives)
DRISSI EL KAMILI Sidi (Eaux-Vives)
DUPARC Nicole (Wilson)
GRANDIN Jean-Luc (La Belotte)
GRUMBACH Hing (Rade)
HONEGGER Paul (Genthod)
HOPKIN Geoff (Choiseul)

HUNECKE Thomas (Wilson)
KOLLER Hermann (Eaux-Vives)
LIECTHI Pascal (Genthod)
MERMOUD Alain (Collonge-Bellerive)
MEYER Pierre (Céligny)
MUNI Alfio (Creux-de-Genthod)
ROCHAT Dominique (?)
RUSSO Francesco (Creux-de-Genthod)
SANCHEZ José (Genthod)
VERCAMPT Arnaud (Le Reposoir)

En février 2015, ils seront invités par le comité pour faire connaissance.

Formulaire d'inscription à l'APB



écrire très lisiblement

Pour s'inscrire en ligne www.apb.ch

M./Mme/Mlle

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Date de Naissance : Profession :

Tél. privé : Té. prof : Mobile :

Fax : Email :

Bateau Immatriculation : Assurance :

Longueur : m. Largeur : m. Place d'amarrage N° :

Tirant d'eau : Port :

Date Signature :

A envoyer à : APB - Case postale 49 1211 Genève 7 - ren. 022 733 32 40

LA SEICHE

boutique nautique

Accastillage
Cordages
Décoration
Electronique
Gréement
Habillement
Peintures
Sécurité



LA PASSION A VOTRE SERVICE

LA SEICHE, VOTRE PARTENAIRE NAUTIQUE À GENÈVE

horaires d'été de avril à septembre Lu 13h-18h30 Ma-Ve 9h30-18h30 Sa 9h-17h

Horaires d'hiver de octobre à mars Lu 13h30-18h30 Ma-Ve 10h-18h30 Sa 9h-17h

19, RUE DU XXXI-DÉCEMBRE T. +41 (0)22 735 41 96 F. +41 (0)22 736 16 51

EN ALPHANUMÉRIQUE, COMPOSEZ LE 0848 LA SEICHE

English Spoken

www.laseiche.ch – laseichesa@bluewin.ch

Démissions

Nous avons enregistré, à la suite du rappel des cotisations, les démissions suivantes en raison de problèmes de santé, de la vente de leur bateau ou d'un déménagement :

Association PACIFIQUE; BOLLIGER Isabelle; BOSSART André; BRAND Hans; BURCHER Sébastien; CAPREZ Claude; CERINI Fabrice; COMTE Lucette; DEMUYLDER Patrick; D'HESPEL François; FERRERO Michel; GALLAY Raymond; GAUTIER Antoine; GONTHIER Laurent; HAEGLER Daniel; HEPBURN Roman; MONNEY Daniel; PECLARD Claude; PERINI Raymond; RAVIER Gino; RIEBEN Michel; SCHIBLI Max; ZENGER Claude-Alain

Le Comité les remercie pour toutes leurs années d'adhésion à l'APB et leur souhaite une bonne continuation.

Décès



Nous avons été très attristés par le décès de :

BOSSON Jean-Pierre (décès en 2013)

DUFOUR Jean-René (retour du courrier cause décès)

FOURNIER Aloïs-Loïc (décès communiqué par A. Christin)

MURISSET Jean-Marc (son épouse Sophie reprend l'adhésion)

PITTET Ernest (en 2011, informé en 2014 suite rappel)

URSCHELER Ernest (membre depuis 1961)

VARIDEL Alexis (son épouse Christiane reprend l'adhésion)

VUATAZ Roland (décès en 2013, retour courrier)

WIRZ Jean-Charles (décédé en mars 2014)

Le Comité présente ses sincères condoléances à leur famille et témoigne toute sa sympathie.

Petites annonces de l'APB

Extrait des pages de petites annonces du site APB.CH Rubriques:
PETITES ANNONCES - BOURSE AUX EQUIPIERS - PARTAGE DE BATEAUX
Propriétaire cherchant équipiers / Navigateurs cherchant à naviguer

A VENDRE BENETEAU FIRST 24

Très bon état intérieur et extérieur. Année 1983
Surface de voile 22 m² Voiles: grande voile, genois
sur enrouleur, spinnaker

Moteur Yamaha 8 ch neuf (2012), en puit, 10 h
d'utilisation, 1er service fait

5 couchettes, équipements de vie laissés si demande,
housses de matelas comme neuves, boiserie et
divers équipements, ainsi qu'amarrage, refaits.
Matériel de navigation et de sécurité en ordre.
Amarrage à Hermance, place et annexe cédée. Visite
passée en septembre 2012. Prêt à naviguer
Prix 17'500.- CHF

Contact: Mossière Christian - 079 462 78 36 Genève - Email: first24@bluewin.ch



PIECES D'OCCASION Atelier du Port Noir - Genève

vous cherchez des pièces d'occasion pour bateau, vous désirez en vendre de façon plus ciblée.

Venez visiter le site www.atelierportnoir.net

- Rubriques pièces d'occasion
- Barrettes à LED marines
- Articles sur différents bricolages
- Compétences en mécanique de précision navale et électronique
- Concepts innovants Contact: Fuchs Nicolas 076 323 37 72
1293 Bernex - longvent@gmail.com

ECHANGE PLACE :

J'échange: une place d'amarrage au Pâquis (ponton sécurisé), largeur maximum 220cm.

Contre: une place à Céligny ou entre Prangins et Coppet.

Mon bateau est un bateau-moteur Bayliner, largeur 213cm.

Contact: HENDRIKS Jean-Pierre - 078 720 49 09 1260 Nyon

Email: hendriks.jp@bluewin.ch

A VENDRE BATEAU PECHE PROMENADE

Dimensions 5,2m / 2m02 Cabine 2 couchettes Moteur
Honda 25 CB (50 heures env) Bâche été / bâche complète
hiver. Taud de soleil cockpit Sellerie - peinture - bois refaits
depuis origine du bateau. Remorque route mise à l'eau
récente + roue secours. A voir sur place, Très bon état.

Prix: 12'000.- CHF

Contact: Petitpierre Jacques - 079 440 30 08

1252 Meinier / Genève

Email: j.petitpierre@bluemail.ch



COMMANDE DE POLO / SACOCHE APB

POLO: Fr. 40.- pièce. Également en blanc (S et M)

Nom : Prénom.....

Tel : Adresse :

Taille : S M L S (blanc) M (blanc)
XL 2XL 3XL 4XL 5XL 6XL

Nombre : 1 2 3 4 5 plus.....

Entourer la taille ci-dessus et la quantité



Casquette: 15.- pièce

Nombre:.....

**DÉCOUPEZ CETTE PAGE
ENVOYEZ-LA à:**

**APB
Commande polo / sacocche
Case postale 49
1211 Genève 7**

Couteau: 50.- pièce

Nombre:.....



SACOCHE: 35.- pièce

Nombre:.....

CCP 12-4249-2



Commerçants accordant des rabais aux membres de l'A.P.B.

AE Marine	Tél. : 022 341 08 74	Rte. de Peney 133	1214 Vernier
Agisson SA	Tél. : 022 738 38 33	Bd James-Fazy 8-10	1201 Genève
Atelier du Coussin	Tél. : +33 628 34 24 88		
Auto Accessoires Jonction	Tél. : 022 329 52 52	R. des Deux-Ponts 31-33	1205 Genève
Axtmann - Corderie-Câblerie	Tél. : 022 341 40 56	Route du Bois de Bay 28	1242 Satigny
Baud Eugène quincaillerie	Tél. : 022 348 66 22	Rue Ed.-Baud	1225 Chêne-Bourg
Blue Way boutique	Tél. : 022 736 36 22	Av. Pictet-de-Rochemont 2	1207 Genève
Boatimex remorques Atlas	Tél. : 022 752 46 79	Case postale 72	1252 Meinier
Europ'Sails	Tél. : 022 785 67 73	Ch. Champs-Prévoist 22	1214 Vernier
Fixmax visserie inox	Tél. : 022 301 05 50	Avenue Vibert 59	1227 Carouge
Garage Parking Miremont	Tél. : 022 346 33 39	Avenue de Miremont 2	1206 Genève
Jordan Peinture (10 à 15 %)	Tél. : 022 340 61 62	Rue de Miléant 7	1203 Genève
La Seiche articles nautiques	Tél. : 022 735 41 96	Rue du XXXI Décembre19	1207 Genève
Millet SA (Bosch)	Tél. : 022 329 86 66	Rue Prévoist-Martin 47	1205 Genève
Moby Dick, Centre Nautique	Tél. : 022 755 12 76	Chemin du Vieux-Port 20	1290 Versoix
Peinture 57	Tél. : 022 731 48 20	Rue de Lausanne 57	1202 Genève
Peintures Coloral Sàrl	Tél. : 022 341 29 30	Route du Nant d'Avril 14	1214 Vernier
Périllat outillage	Tél. : 022 342 20 09	Rue Eugène-Marziano17	1227 Acacias
Pneus Canon	Tél. : 022 781 06 68	Rue du Pré-Jérôme 20	1205 Genève
Pop Show mus. & électron.	Tél. : 022 792 48 16	Rue de la Caille 42	1213 Onex
Seydoux Mousse	Tél. : 022 734 28 43	Rue des Gares 12	1211 Genève 2
Ship Shop F. Gauthier	Tél. : 022 736 20 13	Rte de Thonon 146	1222 Vézenaz
Spielmann & Cie	Tél. : 022 786 86 22	Rte. de Frontenex 62	1207 Genève
SUI 46°16'	Tél. : 022 950 05 55	Route de Suisse 25	1290 Versoix
Tech Yachting	Tél. : 022 786 41 42	Rue du Roveray 12	1207 Genève
Vieux-Port chantier naval	Tél. : 022 755 24 19	Route. de Suisse 123	1290 Versoix
Yachting Service	Tél. : 022 776 94 83	Route. de Suisse 6	1299 Crans-près-Céligny
Zahnd quincaillerie	Tél. : 022 736 95 51	Bd. Helvétique 30	1207 Genève



réinventons / la protection financière

La référence pour l'assurance des bateaux de plaisance

20 %

**de rabais sur l'assurance de votre bateau
et conditions préférentielles pour celle de votre
ménage, voiture ou bâtiment.**

Personne de contact :

Marco Pozzo tél. 022 879 17 17

marco.pozzo@axa.ch

**Axa-winterthur
Agence générale Pierre-Louis Portier
59 route de Chancy
1213 Petit-Lancy
Tél. 022 879 17 17**

JAB
1212 Grand-Lancy 1

Post code 1
A.P.B.
Case postale 49
1211 Genève 7



Voilerie europ'sails

Reconstituons votre plaisir

De l'Optimist au Maxi,
pour le croisiériste
ou le régatier, la voilerie

europ'sails
conçoit et fabrique
vos voiles en Suisse,
vous offrant à la fois
un produit de haute qualité
et un service de proximité.

Europ'sails SA

Vésenaz | Vernier

Tel : +41(0)22 772 07 30
www.europsails.ch